

Lancement de l'Ecotrip Challenge

L'ATE récompense les classes d'étudiants qui voyagent en ménageant le climat

Berne, le 22 août 2019

L'ATE Association transports et environnement vient de lancer la première édition de l'Ecotrip Challenge qui s'adresse aux classes d'étudiants. La classe qui aura émis le moins de gaz à effet de serre pour l'ensemble de ses voyages recevra en récompense des abonnements Interrail et d'autres jolis prix. Par cette action, l'ATE entend encourager les jeunes à opter pour des modes de transports ménageant le climat et leur montrer que des vacances sans voyages en avion atteignent aussi leur objectif.

Près de 80% des voyageurs qui prennent l'avion depuis la Suisse ont pour destination un pays d'Europe. Or il faut savoir qu'une personne qui prend l'avion pour voyager en Europe génère 14 fois plus de gaz à effet de serre que si elle utilisait le train ou voyageait en voiture avec trois autres personnes.

L'ATE lance l'Ecotrip Challenge dans le but de sensibiliser très tôt les jeunes au fait que les voyages ont des répercussions très différentes sur le climat suivant le mode de transport que l'on choisit. Cette action s'adresse dans un premier temps aux classes de gymnases et lycées, puis bientôt également aux écoles professionnelles. «C'est à cet âge que l'on commence à prendre ses propres habitudes de voyage», explique Yves Chatton, Responsable du projet Ecotrip Challenge. «C'est pourquoi il est important qu'ils puissent aussi apprendre très tôt à mettre en question leur attitude en matière de transports».

Le principe de l'Ecotrip Challenge

Chaque classe qui s'inscrit à l'Ecotrip Challenge aura accès au portail internet du concours. Tous les élèves de la classe y inscriront les distances parcourues durant leurs vacances et le mode transport utilisé. Un calculateur d'émission de CO₂ intégré déterminera la quantité de CO₂ émise par le voyage. Ensuite, ils pourront constater la place qu'ils occupent dans le classement par rapport aux autres classes participant au Challenge.

Les étudiants dont la classe aura émis le moins de CO₂ par personne recevront chacun un Interrail Global Pass d'une valeur de 250 francs. Des Rail Bons d'une valeur de CHF 100.- sont mis à la disposition de tous les élèves de la classe qui a le plus amélioré son bilan CO₂ moyen au cours de l'année. Et les élèves de la classe qui a parcouru le plus de kilomètres à vélo ou à pied reçoivent des Rail Bons d'une valeur de CHF 50. Les prix sont offerts par les CFF et Interrail.

Le délai d'inscription pour l'année scolaire 2019/2020 est fixé au 15 septembre 2019. Vous obtiendrez toutes les informations utiles sur l'Ecotrip Challenge à l'adresse: www.ecotrip-challenge.ch

Pour davantage d'informations:

Yves Chatton, Responsable Ecotrip Challenge, 301 328 58 64

ATE Association transports et environnement

Aarberggasse 61, case postale, 3001 Berne
Tél. 031 328 58 58, IBAN CH48 0900 0000 4900 1651 0
www.ate.ch, ate@ate.ch